



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 3 / 0 2 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 1 3 / 0 2 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : 2024-7796

1 Intitulé du projet

Projet de construction d'ombrières agrivoltaïques sur trackers un axe, sur parcelles viticoles.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

H2AIR

Raison sociale

N° SIRET

5 0 2 0 0 9 0 6 1 0 0 0 5 7

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

GAUQUELIN

Prénom(s)

PHILIPPE

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. Installations photovoltaïques de production d'électricité	Installations sur ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc => puissance projet compris entre 4 et 6 MWc
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	Emprise au sol (fondation des structures ombrières + postes techniques + pistes renforcées)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'installation d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques, positionnée au dessus d'un terrain à vocation agricole, en l'occurrence des vignes. Les ombrières agrivoltaïques seront constituées de structures fixes permettant d'élever des panneaux photovoltaïques à une hauteur de 4m, permettant le passage des engins agricoles, la continuité et la protection de la production agricole. les panneaux photovoltaïques seront posés sur des tracker 1 axe pour suivre le soleil d'Est en Ouest.

Mis à part l'emprise au sol des fondations des structures et des postes techniques et des rares pistes renforcées, la nature des sols, leur destination ne sera pas modifiée et les terrassements seront limités au niveau des fondations des structures et postes techniques.

La puissance installée est estimée à environ 4 à 6 MWc. En plus des structures, les constructions annexes nécessaires au fonctionnement de la centrale seront installées : poste(s) de transformation, 1 poste de livraison et une citerne incendie. Les emprises des pistes d'accès et périphériques empruntent au maximum le tracé des pistes agricoles déjà existantes.

La puissance du projet, permet d'envisager un raccordement sur un poste source proche.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet s'inscrit dans les objectifs de développement de la production d'énergie renouvelable de :
- 35 à 44 GWc au niveau National en 2028 par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (19GW installé au 1 janvier 2024)

L'objectif principale est de préserver la vocation agricole des terrains tout en y rajoutant une activité complémentaire de production d'électricité d'origine renouvelable. Au delà de l'effet d'ombrage, ces ombrières constitueront une protection de la parcelle agricole face aux aléas climatiques de plus en plus marquées sur le vignoble (sécheresse et fortes chaleurs, grêle, gel...)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Au vu de la puissance installée et du type de centrale en ombrières agrivoltaïques, les travaux s'étaleront sur une durée d'environ 6 mois et seront constituées des phases suivantes :

- Préparation du site et installation du chantier dont installation de la base-vie et d'une aire de stockage
- Construction du réseau électrique dont réalisation des tranchées au sein de la centrale
- mise en place des structures dont pose des fondations de type pieux battus ou vissés limitant l'emprise au sol, montage des structures et pose des modules photovoltaïques. Des précisions sur le dimensionnement des fondations seront apportées en fonction des recommandations de l'étude géotechnique de type G2AVP qui sera réalisée en amont du chantier.
- installation des locaux techniques
- câblage et raccordement
- remise en état des zones temporaires
- mise en service des ombrières

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La durée d'exploitation des ombrières agrivoltaïques est prévue pour une durée initiale de 25 ans. L'électricité produite par les modules photovoltaïques sera injectée sur le réseau public de distribution d'électricité. Une maintenance préventive sera nécessaire pour assurer l'efficacité de production durant toute sa durée de vie, sa fréquence et ses modalités seront adaptées au contexte environnementale du site (présence de particules fines...). Conformément aux engagements pris avec le propriétaire et exploitant, au bout de cette durée de 25 ans, deux issues sont possibles pour les ombrières agrivoltaïques :

- elles sont démantelées et le terrain remis en état à la charge du porteur de projet du parc agrivoltaïque
- leur exploitation est prolongée pour une période de 20 ans supplémentaire. à l'issue de cette éventuelle prolongation, la centrale en ombrière sera démontée et le terrain remis en état à la charge du porteur de projet agrivoltaïque

L'exploitation agricole continuera d'être gérée par l'exploitant agricole. la conception des ombrières agrivoltaïques a été guidée par la nécessité de s'adapter et de préserver une production agricole, notamment par l'ombrage et la protection qu'elles offrent aux cultures.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire selon le code de l'urbanisme

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
-Puissance -Îlot d'ombrières - artificialisation (poste source, poste livraison, citerne incendie, pieux, piste lourde)	-entre 4 et 6 MWc -4m de hauteur minimum au dessus de 6ha de vignes -340m2 dont 123m2 de piste lourde et 150m2 de citerne

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " Lat. : ° , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Oui plan de prévention des bruits de la RD 1029 du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières du Département de l'Aisne (02).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Aucun impact à prévoir, le projet n'est pas de nature à consommer de l'eau, ni en phase en chantier, ni en phase exploitation mis à part pour le nettoyage des panneaux. L'utilisation en eau liée au nettoyage des modules va différer en fonction de la technique employée. Des techniques de nettoyage « à sec » sont utilisées lorsque l'utilisation de la ressource en eau est problématique.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Aucun impact à prévoir, le projet n'est pas de nature à consommer de l'eau souterraines, ni en phase en chantier, ni en phase exploitation. les fossés existants seront conservés et un recul de 1,5m a été opéré conformément aux règles d'urbanisme. De plus l'espacement entre les modules et entre les structures permettent une répartition homogène des écoulements des eaux de pluie.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	Mis à part la grave constituant la piste renforcée menant aux postes technique à l'entrée du parc aucun apport ne sera nécessaire.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	La piste renforcée sera constituée d'un géotextile perméable et de grave.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Aucun impact à prévoir, le projet n'est pas de nature à utiliser les équipements en eau potable/assainissement, ni en phase en chantier, ni en phase exploitation.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le site est actuellement constitué de parcelles viticoles plantées en 2020 et 2022. La conception de la centrale intègre la préservation des milieux les plus sensibles : haies et bosquets alentours, fossés existants et se fait uniquement au dessus des emprises agricoles pour limiter aux maximum les incidences sur la biodiversité. Les pistes empruntent les chemins agricoles préexistants.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	Sauf : - Durant la phase chantier pour la livraison des éléments nécessaire à la construction des ombrières et des éléments constitutifs de l'installation. - Durant l'exploitation, une maintenance préventive ou effective sera réalisé à un rythme très faible (annuel ou bi-annuel) est n'est donc pas significative
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	En phase chantier : les engins de travaux peuvent être source de bruit durant la phase de pose des fondations et de montage des structures.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	En phase chantier seulement : la technique de pose des fondations peut possiblement générer des vibrations mais cela est difficilement quantifiable
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Pour les raisons suivantes, nous estimons que le projet n'est pas susceptible de porter atteinte à ces aspects car cette centrale est proche d'une zone commerciale et le long d'une départemental très bruyante. De plus, le village de Fayet se situe au nord mais la pente du terrain qui descend vers le sud limitera grandement l'impact visuel depuis l'habitation la plus proche.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	La conception des ombrières agrivoltaïques est faite de manière à s'adapter à la vocation et aux activités humaines du terrain sur lequel elles s'implantent, notamment par la possibilité des engins agricoles de continuer à se déplacer sous les ombrières. De ce fait aucune modification de ces activités n'est attendue, ni l'usage du sol à vocation agricole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que ce projet d'ombrières agrioltaïques ne devrait pas être soumis à évaluation environnementale pour l'ensemble des raisons suivantes :

- Le projet se trouve en dehors du périmètre de tout bâtiment classé ou inscrit, ainsi que hors d'une zone archéologique.
- Le projet se situe hors de toute zone inscrite ou protégée pour le milieu naturel.
- La conception technique du projet intègre la prise en compte de la vocation agricole des terrains, du risque incendie, et du cadre de vie.
- Le projet, d'une emprise réduite au sol ne présente pas d'incidences supplémentaires significatives par rapport à l'activité viticole existante

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Pouvoir de signature Philippe Gauquelin	☒
2	Autorisation propriétaire	☒
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le



Signature du (des) demandeur(s)